

Approbation de la convention Promologis pour  
la construction des vestiaires du SIUAPS.

## Conseil d'administration du 3 novembre 2014



### Délibération 2014/11/CA-134

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 28 ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent l'avenant n° 1 à la convention Promologis du 22 octobre 2007 relative à la construction des vestiaires du SIUAPS.**

Toulouse, le 3 novembre 2014  
Le Président



Bertrand MONTHUBERT

Nombre de membres : 30  
Nombre de membres présents ou représentés : 25

Nombre de voix favorables : 25  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prennent pas part au vote (blancs) : 0